

REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR , DE LA RECHERCHE ET DE L'INNOVATION

AUTORITE NATIONALE D'ASSURANCE QUALITE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR DE LA RECHERCHE ET DE
L'INNOVATION (ANAQ-SUP)



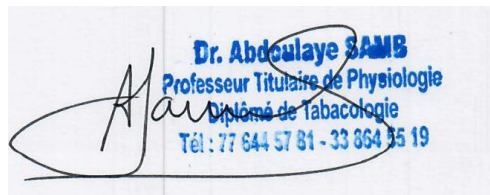
Rapport d'évaluation externe du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine de l'UFR Sciences de la Santé de l'Université Gaston Berger du Sénégal.

L'équipe des experts évaluateurs

- M. Abdoulaye SAMB, Professeur titulaire, Président
- M. Noël Magloire MANGA, Professeur titulaire, Membre ;
- M. Abibou ABARCHI, Professeur titulaire, Membre ;
- M. Jean François GUERIN, Professeur Emérite, Membre.

Signature :

Pour l'équipe, le Président



Dr. Abdoulaye SAMB
Professeur Titulaire de Physiologie
Diplômé de Tabacologie
Tél : 77 644 57 81 - 33 864 35 19

juin 2024

Sommaire

Introduction	3
1. Présentation du programme évalué	3
2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation	4
3. Description de la visite sur site	5
4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup.....	17
5. Points forts.....	26
6. Points à améliorer.....	27
7. Appréciations générales	28
8. Recommandations à l'établissement.....	28
9. Recommandations à l'Anaq-sup	29
10. Proposition de décision	30

Introduction

Ce rapport d'évaluation externe a été réalisé à la demande de l'Autorité Nationale d'Assurance Qualité de l'Enseignement Supérieur (ANAQ-Sup) dans le cadre du processus d'accréditation nationale du programme de formation du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine de l'Unité de Formation et de Recherche des Sciences de la Santé (UFR2S) de l'Université Gaston Berger (UGB) de Saint-Louis du Sénégal.

Il fait suite au rapport d'auto-évaluation soumis par les responsables du programme de formation de l'UGB à l'ANAQ-Sup le 21 Novembre 2023 et à la visite sur site des experts désignés par l'agence le 30 mars 2024. Celle-ci a été réalisée conformément au Référentiel d'évaluation des programmes de médecine et des sciences de la santé et au Guide d'évaluation externe de l'ANAQ- SUP en vigueur.

Le présent pré-rapport a été élaboré suivant le canevas établi par l'ANAQ-SUP.

1. Présentation du programme évalué

L'Université Gaston Berger de Saint-Louis a été créée officiellement par la loi n° 90-03 du 2 janvier 1990. Son statut définitif a été consacré par le décret n° 96-597 du 10 juillet 1996 et son nom établi par le décret n° 96-1016 du 4 décembre 1996.

L'Unité de Formation et de Recherche en Sciences de la Santé (UFR2S) a été créée par décret en mars 2005 et est devenue fonctionnelle en octobre 2010. Elle a pour mission de former un personnel des soins de santé selon les standards modernes intégrant les sciences humaines, et sociales, les technologies de l'information et de la communication. Son objectif est de contribuer à la politique de décentralisation de l'enseignement, de la recherche en santé et de l'offre de soins dans la zone nord.

La formation pour l'obtention du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine délivré par l'UFR2S de l'UGB est un programme de formation initiale professionnalisante

en médecine. L'enseignement dispensé est structuré selon le système Licence-Master- Doctorat (LMD), en 16 semestres de 30 crédits chacun, soit 480 crédits. Il a pour but de former des médecins généralistes.

Le personnel permanent en charge de cette activité est constitué de Personnel Enseignants et de Recherche (PER), assistés du Personnel Administratifs, Technique et de Service (PATs) et appuyés par des vacataires provenant de différentes institutions partenaires nationales ou internationales.

2. Avis sur le rapport d'auto-évaluation

Le rapport d'auto-évaluation a été mis à la disposition des évaluateurs à la date du 18 avril 2024, soit 12 jours avant l'évaluation externe. Il comporte 49 pages dont 5 pour le listing des annexes.

Sur le plan de la forme, ce rapport est conforme au canevas établi par l'ANAQ-Sup. Il est bien rédigé avec une police, des interlignes et une mise en forme qui en facilite la lecture. Quelques fautes morpho-syntaxiques ont été notées. Les éléments de preuve ont été bien numérotés en fonction de leur ordre de citation, des champs d'évaluation et des standards concernés. Cependant, les documents transférés par voie électronique n'ont pas été tous accessibles pour les différents évaluateurs. En effet, le volume de certains documents a rendu difficile leur transfert et leur téléchargement. Le rapport ne porte pas la signature du Directeur de l'UFR2S principal responsable de la mise en œuvre du programme. Certains éléments de preuve ne sont pas validés par toutes les signatures attendues et les fiches de présence (ex : réunions des comités restreints, réunions des départements).

Sur le fond, les réponses et les éléments d'analyse formulés pour les différents standards sont globalement adaptés. Cependant, le cadre institutionnel (autres UFR de l'UGB) et géographique (carte avec les pays frontaliers et les régions polarisées) n'a pas été précisé. Par ailleurs, la formulation des réponses à certains standards s'appuie essentiellement sur des aspects généraux à l'UGB

sans relever les spécificités de l'UFR2S qui porte le programme de formation (ex : missions, objectifs et responsabilité sociale). La communication des processus, compétences et responsabilités n'est pas clairement précisée par un manuel de procédures validé et partagé. Des données statistiques importantes pour soutenir l'argumentaire ne figurent pas sur le rapport (ex : taux de réussite des étudiants par niveau).

3. Description de la visite sur site

1.1. Organisation et déroulement de la visite

La visite s'est déroulée toute la journée du 30 avril 2024 de 08h30min à 19h conformément à l'agenda figurant en annexe. La visite sur le terrain a été rapprochée pour des raisons pratiques et de commodités. Elle s'est faite selon les différentes étapes suivantes :

1.1.1. Réunion d'ouverture avec le comité de pilotage de l'évaluation interne du programme

Elle a démarré à 08H50min, après la réception et la mise en place de l'équipe des experts par l'administration de l'UFR. Cette rencontre a permis de s'accorder sur les termes de références de la visite, l'agenda, le choix des sites et le déroulement de la visite.

Au cours de cette séance, le Directeur de l'UFR2S a, au nom des différents membres du comité de pilotage, présenté l'établissement, le programme de médecine enseigné et la synthèse du rapport d'autoévaluation

Suite à ces présentations, des questions de clarification des experts ont permis d'apporter les éclaircissements nécessaires. Des éléments de preuves ont été aussi demandés pour des compléments d'informations non disponibles dans les documents envoyés par mail. Des remarques et suggestions ont été aussi faites pour l'amélioration du rapport d'auto-évaluation.

1.1.2. Entretien avec les étudiants

Le groupe d'étudiants qui a participé à cette rencontre était composé de six (06) étudiants, dont trois (03) de Licence 1 et trois (03) de Master 2 (voir feuille de présence en annexe). Les apprenants des autres niveaux n'étaient pas disponibles parce qu'étant en période de révision pour les examens du premier semestre. L'entretien a permis de noter les principaux points suivants :

- Les années académiques se déroulent régulièrement, malgré les retards liés aux différentes perturbations notées depuis quelques années.
- Les enseignements sont régulièrement programmés et les emplois du temps globalement respectés.
- L'accès au wifi est gratuit dans l'espace pédagogique.
- Les maquettes sont mises à la disposition des étudiants. Cependant les syllabi ne le sont pas pour toutes les UE.
- Les supports pédagogiques sont mis à la disposition des étudiants par les enseignants.
- Les étudiants sont régulièrement disposés à faire les cours en ligne lorsque c'est nécessaire.
- Les activités d'auto-évaluation ne sont pas effectives.
- L'évaluation des enseignements n'est pas réalisée par les étudiants.
- Les réclamations de vérification des notes des examens sont souvent satisfaites.
- Les sites de stage sont insuffisants et de faible capacité d'accueil.
- Les étudiants sont organisés en Amicale qui est l'interlocuteur de la Direction. Cependant, ils ne participent pas à toutes les instances de décision telles que les conseils d'UFR, les réunions des départements, les réunions du conseil académique...

- L'amicale reçoit un soutien financier de l'UFR tiré des DIP pour ses activités sociales et pédagogiques.
- Outre les représentants des étudiants à l'amicale, chaque niveau désigne un responsable chargé de la coordination des activités pédagogiques.
- Ils organisent ou participent régulièrement à des activités de santé au service de la communauté dans le cadre des PROSMED (consultations gratuites, dépistage etc ...).

1.1.3. Visite des lieux de stage

La visite des lieux de stage a été effectuée au niveau du Centre Hospitalier régional de Saint Louis, site principal de stage pratique des étudiants de l'UFR2S, qui porte le nom du Lieutenant-Colonel Mamadou Diouf. Cette structure hospitalière de niveau 2, se trouve à une vingtaine de minutes à voiture de l'Université et comporte toutes les spécialités médicales et chirurgicales nécessaires à la formation en sciences de la santé. Elle date de l'époque coloniale et est vieille de près de 200 ans. Les étudiants de L2 à D2 s'y rendent par un bus affrété par l'Université et qui réalise plusieurs navettes.

Les évaluateurs externes ont visité la structure en compagnie du Directeur de l'UFR. La visite a porté sur les services de médecine interne, de néphrologie et de gynécologie-obstétrique. Dans chacun des services, ils ont été reçus par le Médecin responsable et son équipe. Ils ont pu s'entretenir avec les étudiants présents en stages qui étaient essentiellement au niveau Doctorat 2. Les responsables des services et les encadreurs des stages étaient, soit des enseignant-chercheurs de l'UFR2S (Médecine Interne Maladie infectieuses, pneumologie), soit des médecins spécialistes de la fonction publique désignés comme Encadreurs des stages ou Praticien Hospitalier (PH), ayant un contrat d'encadrement avec l'UFR2S.

Les principales observations faites au cours de cette visite sont les suivantes :

- La capacité litière des services, en particulier de la médecine interne qui regroupe plusieurs spécialités médicales est faible et ne permet pas aux étudiants d'atteindre certains objectifs spécifiques à des spécialités telles que les maladies infectieuses.
- Les effectifs des étudiants sont relativement pléthoriques en Médecine Interne, avec une promiscuité dans les salles au moment des visites au lit du malade. Pour régler ce problème, le service de gynécologie a organisé les étudiants en deux groupes pour les activités de CAT et le passage en salle.
- Les étudiants effectuent leurs stages de 08h à 11h30 tous les jours ouvrables. Seuls les étudiants en stage au Service des Urgences et en gynécologie prennent des gardes.
- Les salles de réunion des services de néphrologie et de gynécologie sont de faible capacité et ne disposent pas d'équipements mobiliers suffisants pour les stagiaires. Ils ne peuvent pas accueillir tous les étudiants pour des activités pédagogiques.
- Il existe une grande salle commune équipée par l'UFR et dédiée aux enseignements pour les grands groupes (présentations de conduite à tenir et présentations de malades). Elle n'a pas été visitée par les évaluateurs.
- Les enseignants permanents sont bien intégrés dans l'hôpital et certains occupent des postes de responsabilité administrative (Chefs de Service) ;
- Il existe un contrat entre les « Praticiens Hospitaliers » (PH) et l'UFR, assorti d'objectifs et de tâches pédagogiques pour l'encadrement des étudiants. Un cahier de charge est défini et est mis à leur disposition par l'équipe de direction. Les encadrants contractuels collaborent parfaitement avec les enseignants de l'UFR, connaissent les objectifs de formation et sont engagés ;

- Les documents pour évaluer l'assiduité (feuilles de présence) et l'atteinte des objectifs de stage (cahiers de stage) ont été présentés par l'administration et les encadreurs au service de néphrologie.
- Les étudiants rencontrés n'avaient pas de carnets de stage par devers eux, mais ont présenté des blocs notes et agendas qui leur servaient pour la prise de notes
- Les étudiants participent aux activités classiques de présentation de dossiers de malades, de topos sur des pathologies bien déterminées dans les différents services. La liste des thèmes de ces exposés a été affichée au service de néphrologie. Ces activités sont notées par le responsable de stage qui a présenté à l'équipe des présentations rendues par les étudiants. Elles ne sont cependant pas régulièrement tenues dans tous les services.
- La validation des stages est basée sur la ponctualité, l'assiduité, le comportement et la pratiques d'un certain nombre d'actes inscrits dans les objectifs de stage en présence d'un encadrant et les notes décernés pour les exposés ou présentations rendus par écrit.
- Les PH encadrants étaient très engagés dans leur mission de formation et les étudiants rencontrés sur place pendant leur stage étaient satisfaits de leur encadrement. Toutefois, ils souhaitent une amélioration des conditions de travail en particulier sur le plan des infrastructures jugées vétustes et des équipements.
- Les conditions et le déroulement des stages dans cet hôpital sont globalement satisfaisants, mais nécessitent d'être sensiblement améliorés.

Le Directeur de l'hôpital a rencontré l'équipe des évaluateurs lors du passage en gynécologie et s'est montré très attentif et engagé à améliorer les conditions de formation des étudiants dans sa structure et la collaboration avec l'UFR.

1.1.4. Visite des laboratoires

La visite des laboratoires a été réalisée après celle de l'hôpital.

- Les évaluateurs ont commencé la visite des laboratoires par le Laboratoire régional de la Santé. C'est une structure de référence régionale du système de santé publique dirigée par un Professeur titulaire en bactériologie virologie de l'UFR2S. Il accueille des étudiants pour des stages en microbiologie, biochimie et hématologie. Ce laboratoire bien équipé par les autorités sanitaires et de nombreux partenaires, est très investi dans la recherche. Il est situé en ville, sur le chemin de l'hôpital à environ 15 minutes de l'UFR. C'est le premier site de l'Institut Pasteur au Sénégal et les locaux sont pour certains, vétustes.
- Les autres laboratoires sont dans l'enceinte de l'UGB au niveau des blocs de laboratoires mutualisés avec l'UFR des sciences. Nous avons visité dans ces blocs les laboratoires suivants :
- Le Laboratoire d'anatomie et d'histo-embryologie qui est bien fourni en mannequins, squelettes et autres pièces synthétiques pour les travaux pratiques d'anatomie. Il est aussi bien fourni en microscopes tout neufs pour l'histologie et embryologie. Les deux responsables et le moniteur d'anatomie présents lors de la visite ont expliqué les modalités d'organisation des TP et TD.
- Le laboratoire de biophysique, d'anatomie pathologique et de biologie moléculaire sont par contre peu équipés pour le moment.
- Le laboratoire de parasitologie-mycologie est situé au rez-de-chaussée du grand bâtiment qui loge l'administration de l'UFR. Il est très bien équipé mais ne dispose pas de suffisamment d'espace pour accueillir un nombre conséquent d'étudiants en même temps pour un TP.
- Le nombre de laboratoires est insuffisant d'où la mutualisation. Chacun de ces laboratoires dispose de deux bureaux qui sont partagés par les deux équipes.

En dehors des laboratoires, les évaluateurs ont visité le centre de recherche et de prise en charge de la drépanocytose. C'est un centre qui est situé à l'extrême Ouest de l'UGB sur le site de 15 hectares réservé à la construction de l'UFR. Il a été créé par le Pr Diagne, ancien-directeur de l'UFR qui en est le responsable

administratif. Le centre est administré par l'UFR avec un personnel dédié à la prise en charge et un laboratoire polyvalent avec 03 techniciens de laboratoires. C'est une structure qui contribue énormément au service à la communauté, à la génération de ressources propres et à la recherche innovante sur la drépanocytose.

En résumé, l'UFR2S de l'UGB est doté de laboratoires et d'un institut de recherche plus ou moins bien équipés pour remplir leurs missions de recherche et d'enseignement. On note cependant une insuffisance des locaux pour abriter tous les laboratoires nécessaires à la réalisation de toutes les activités d'enseignement et de recherche relevant des missions de l'institution qui vient de bénéficier d'une importante dotation en matériel du MESRI. L'importante ressource foncière mise à disposition de l'UFR devrait lui permettre de rassembler dans un seul espace toutes ces structures autour de l'espace pédagogique et administratif.

1.1.5. Visite des locaux administratifs et pédagogiques de l'UFR

La visite du site de l'UFR 2S nous a permis de passer en revue les infrastructures et moyens logistiques propres à l'établissement.

- L'UFR 2S occupe une partie du premier et deuxième étage d'un grand bâtiment situé à l'Ouest de l'UGB. Elle partage le bâtiment avec d'autres UFR.
- L'administration est située au deuxième étage qu'elle partage avec l'UFR agroforesterie. Les locaux sont composés de la direction, du bureau du CSA, du bureau de la comptabilité et des finances et du bureau du pool d'assistantes. Des toilettes bien entretenues dédiées à l'administration y sont logées.
- **La Direction et les locaux administratifs** sont spacieux, bien aérés et suffisamment équipés pour les missions qui leurs sont assignées. Cependant, les bureaux sont insuffisants et mutualisés notamment au niveau des finances et comptabilité et du bureau des assistantes. Une grande terrasse à ciel ouvert adjacente à la direction pourrait être mise à profit pour augmenter les bureaux.

- **Le service pédagogique** est situé au rez de chaussée du bâtiment avec une porte d'entrée sécurisée. Il organise les évaluations de manière sécurisée avec utilisation d'un logiciel pour la gestion des inscriptions pédagogiques, de l'anonymat et de la délibération
- **Les espaces pédagogiques** sont logés au premier étage de ce bâtiment. Ils sont constitués de 6 salles climatisées d'une capacité de 50 à 60 places, bien équipées avec un tableau, un grand écran de projection et des tables bancs de qualité. La faible capacité des salles constitue le seul hic au vu des effectifs actuels de certains niveaux. Par ailleurs le bloc sanitaire destiné aux étudiants est constitué de seulement 04 toilettes séparées en 02 pour femmes et 02 pour hommes. Ce nombre est insuffisant pour les apprenants de l'UFR
- **Le Centre de ressources documentaires** est logé au huitième étage de la tour principale de l'université situé à une dizaine de marche du site principal de l'UFR. Il venait d'être aménagé dans ce bâtiment, parce que le premier site était très éloigné et de faible capacité. Un système de prêt était mis en place pour faciliter l'accès aux documents. L'actuel local a une capacité d'environ 50 à 70 places avec des rayons de livres en voie de rangement. Les deux documentalistes sont motivées et prévoient de mettre en place un dispositif pour la consultation de documents électroniques. L'accès au centre est pour l'instant très difficile parce que l'ascenseur est en panne. Une solution à ce problème est en voie d'être trouvée avec la fondation Master Card.
- Cependant, les bâtiments ne sont pas suffisamment aménagés pour faciliter l'accès aux personnes à mobilité réduite, en particulier au niveau des salles de cours (1er étage), de l'administration (2ème étage) et du centre de ressources documentaires (8 ème étage). Tous les bâtiments ne disposent pas d'ascenseurs fonctionnels. Par ailleurs, la majorité des bâtiments visités en particuliers les laboratoires ne disposent pas d'extincteurs. Les rares extincteurs retrouvés à l'hôpital ont une date de péremption dépassée sans renouvellement.

- L'UFR ne dispose pas d'un centre de simulation et les seuls mannequins de gynéco-obstétrique utilisés pour l'apprentissage sont dans une salle de réunion à l'hôpital.
- Il n'y a pas d'espace aménagé au niveau de l'UFR pour la détente ou la restauration des étudiants. Les deux espaces situées au rez de chaussée du bâtiment abritant l'administration et l'espace pédagogique ne sont pas entretenus.

1.1.6. Entretien avec le Personnel d'enseignement et de recherche (PER)

Cette rencontre s'est tenue avec deux enseignants de rang A : 1 professeure titulaire de maladies infectieuses et un professeur assimilé de cardiologie. L'absence des enseignants de rang B et des praticiens hospitaliers n'a pas permis d'aborder les questions spécifiques à leurs catégories. Les principaux points suivants sont ressortis de cet entretien :

- Les enseignants permanents sont en nombre largement insuffisant par rapport aux besoins pour la formation en médecine. Cependant, cette insuffisance est compensée par le recours à la contractualisation avec les médecins spécialistes en poste dans les hôpitaux dénommés « Praticiens Hospitaliers » (PH) pour l'encadrement des stages et des enseignants vacataires des autres UFR et de la Faculté de Médecine de Dakar pour les cours théoriques.
- Les PER déroulent régulièrement leurs enseignements théoriques et pratiques conformément aux emplois du temps et au calendrier académique ;
- Les supports sont systématiquement remis aux apprenants parfois avant le début des enseignements qui sont parfois réalisés sous forme de séminaires comme en cardiologie
- Les TD et TP sont réalisés avec difficulté à cause de l'insuffisance des salles et de leur faible capacité
- Les évaluations des enseignements sont régulièrement effectuées conformément aux exigences du système LMD ;
- L'évaluation des enseignements par les étudiants n'est pas organisée de façon systématique. Les rares enseignants dont les enseignements sont évalués ne

reçoivent pas un feed-back systématique pour apporter les améliorations nécessaires.

- Les syllabi sont élaborés pour les UE dont les responsables sont des enseignants permanents, mais non harmonisés et en grande partie incomplets ;
- La participation des enseignants à la gouvernance et à la prise de décision au niveau de l'UFR à travers leur représentations est effective dans les instances de décisions ;
- Les départements ne sont pas suffisamment fonctionnels et n'organisent pas régulièrement des assemblées pour discuter des problèmes pédagogiques ;
- Il n'y a pas de locaux dédiés aux départements, ni de salle des professeurs. Ce manquement pourrait expliquer le problème du fonctionnement de ces départements et la faible présence des PER au niveau de l'UFR en dehors de leurs moments d'activités académiques ;
- L'UFR organise un accompagnement des enseignants pour le renforcement de capacité pédagogique et de recherche, notamment pour la préparation des CCI et du concours d'agrégation du CAMES ;
- Les PER ont été formés pour la mise en ligne des cours, mais n'ont pas suffisamment d'accompagnement pour la mise en œuvre pratique de cette activité ;
- Les vacations des enseignants provenant d'autres universités du Sénégal ne sont pas formalisées par des autorisations écrites de leurs institutions ;
- La mobilité des enseignants n'est organisée que pour les voyages d'études mis en place par le Rectorat et dont bénéficient tous les enseignants de l'UGB, tous les 2 ans ;
- Les PER ne bénéficient pas d'un appui pour leurs activités de recherche en dehors des voyages d'études et parfois des appuis pour les publications ou la participation au congrès.

1.1.7. Entretien avec le Personnel administratif, technique et de service

Cette réunion a vu la participation du Chef des services administratifs et financier, du chef de la scolarité, du comptable matière et d'un agent du service des finances et comptabilité. Elle a permis de noter que :

- Le nombre de PATS permanent est insuffisant pour mener à bien leurs missions, vu la montée en puissance des effectifs et la diversification des formations. Pour y remédier l'UFR a recours à la contractualisation d'agents pour assurer le secrétariat et aider à la gestion comptable et financière. Le déficit de techniciens des laboratoires est aussi noté.
- Les PATS sont représentés et participent aux instances de décision, cependant leur représentation est trop limitée, notamment au Conseil d'UFR et aux assemblées des départements ;
- La mobilité et le renforcement de capacité des PATS ne sont pas organisés par l'UFR.
- La subvention de l'Etat dans le budget de l'UFR n'a pas augmenté depuis plusieurs années et le budget est largement dépendant des ressources propres générées par les frais d'inscription des étudiants dans la formation de base et les formations post-universitaires (DU, masters), mais également par les projets réalisés au niveau des laboratoires de recherche ou en collaboration avec des partenaires comme Lux-Dev sur le plan de la santé public. La subvention de l'Etat représente moins de 10% du budget total de l'UFR.
- On note un réel sentiment d'appartenance des PATS à l'institution et un engagement dans la réalisation de leurs missions.
- L'insuffisance des infrastructures administratives les oblige à occuper les bureaux à plusieurs
- Un grand intérêt a été accordé au suivi des équipements de l'institution qui sont logés dans de nombreuses entités y compris à Dakar
- Sur le plan du traitement salarial, les PATS sont très satisfaits notamment les permanents.

1.1.8. Synthèse et restitution orale des conclusions de la journée d'activités

A la fin de la journée, une réunion de synthèse a permis de faire une restitution sommaire des premières impressions de l'équipe des évaluateurs aux membres du Comité de Pilotage présents. Elle a été une occasion pour le Président de l'équipe de revenir sur les différentes étapes de la visite et les activités menées durant la journée. Un partage des principaux points forts et points à améliorer a été fait avec des recommandations et une projection sur les prochaines étapes du processus.

1.2. Appréciation de la visite (difficultés, facilités, leçons apprises, etc.)

La visite d'évaluation a été facilitée par la direction, le personnel de l'UFR Santé, accompagnés par le Responsable de la Cellule Assurance Qualité de l'UGB et le personnel de l'hôpital régional de Saint Louis, qui ont mis les évaluateurs dans toutes les conditions nécessaires pour le bon déroulement de la mission.

Les activités se sont déroulées avec un respect total de la planification, dans une ambiance cordiale qui a permis des échanges francs et fructueux avec toutes les composantes de l'UFR 2S qui se sont mobilisées.

Les éléments de preuve complémentaires demandées par les évaluateurs ont été mis à leur disposition.

La principale difficulté était liée au fait que l'activité a coïncidé avec la période de révision pour les examens. Ceci n'a pas permis de rencontrer un nombre suffisant d'étudiants de tous les niveaux surtout sur leurs lieux d'apprentissage. Le nombre de PER ayant participé à la réunion avec les évaluateurs était insuffisant avec l'absence des rang B et des PH.

4. Appréciation du programme au regard des standards de qualité de l'ANAQ-Sup

Champ d'évaluation 1 : Objectifs et missions de l'institution
Standard 1.01 : L'institution (établissement de santé) a défini ses missions et objectifs
Les objectifs et missions de l'UFR des Sciences de la Santé de l'Université Gaston Berger de Saint-Louis sont définis dans le décret de création de l'établissement. Ses objectifs sont de contribuer à l'amélioration et la décentralisation de la formation dans les métiers de la santé. Ses missions sont de fournir des offres de formation et de recherche de qualité, capables d'impacter positivement le développement socio- économique du Sénégal et de la sous-région. Appréciation globale du standard : Atteint
Standard 1.02 : L'institution tient compte, dans ses missions, de sa responsabilité sociale, des besoins de la société et de la population en matière de santé, des valeurs fondamentales universelles (intégrité, respect de la personne humaine) et des valeurs de base des systèmes de santé (qualité, équité, pertinence, efficience).
Les besoins de la société et des populations en matière de santé sont bien pris en compte dans les missions de l'établissement à travers les offres de formations et la recherche et les activités de soins des enseignants. Les offres de formation ont été adaptées aux préoccupations locales et les structures sanitaires locales bénéficient de l'appui de l'UFR sur toute la pyramide. Les étudiants participent à cet effort à travers des activités de sensibilisation et de dépistage des pathologies chroniques sous la supervision des PER. L'organisation et le fonctionnement de l'UFR2S ont été bâtis en tenant compte des principes de qualité, d'équité et d'efficience contenus dans les lois et règlements en vigueur au niveau national et international. Elle s'appuie sur le respect des chartes et réglementations universelles édictées par les autorités sanitaires à l'échelle nationale et internationale. Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 2 : Objectifs et mise en œuvre du programme d'études
Standard 2.01 : Le programme d'études est régulièrement dispensé
Les enseignements du diplôme de Doctorat en Médecine à l'UFR des Sciences de la Santé sont régulièrement dispensés depuis l'année universitaire son ouverture. La structure a développé des stratégies d'adaptation basées sur l'enseignement en ligne pour faire face aux perturbations récurrentes survenues à l'UGB et dans le système de l'enseignement supérieur public au niveau national, ces dernières années. Appréciation globale du standard : Atteint
Standard 2.02 : Le programme d'études et de formation vise des objectifs de formation qui correspondent à la mission et à la planification stratégique de l'institution.
Le programme d'études de l'UFR des Sciences de la Santé de l'UGB vise à former des médecins capables de prendre en charge les besoins des populations en matière de santé tant sur le plan des soins curatifs, préventifs que promotionnels. La maquette de la formation et les syllabi sont conformes aux documents harmonisés à l'échelle sous-régionale avec l'OOAS et à l'échelle nationale. Il est bien articulé et conforme à la mission et à la planification stratégique de l'établissement et de L'UGB. Appréciation globale du standard : Atteint
Standard 2.03 : Le programme d'études s'efforce de maintenir des relations suivies avec le monde professionnel et socio-économique, dans le but de contribuer, selon ses moyens, à la réponse aux besoins du milieu et d'offrir des formations adaptées au milieu de travail.
L'UFR travaille en collaboration avec le ministère de la santé, notamment la direction de la Prévention et de la Recherche Scientifique (DPRS) et tous les établissements de santé notamment les Directions Régionales de la Santé de la zone nord aussi bien dans la conception de stratégies sanitaires adaptées et efficaces, que dans leur mise en œuvre et leur suivi-évaluation. Les enseignants-chercheurs de l'établissement participent aux revues techniques semestrielles organisées par le MSAS et ses partenaires au niveau de la zone nord. Ils contribuent à la formation continue des professionnels et autres acteurs de la santé. Les stages pratiques des étudiants de l'UFR Santé se font dans les structures de santé conventionnées du Ministère de la santé en associant offre de soins et formation. Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 3 : Organisation interne et gestion de la qualité
Standard 3.01 : Les processus, les compétences et les responsabilités décisionnelles sont déterminés et communiqués à toutes les personnes concernées.
Les décisions majeures concernant l'institution sur le plan pédagogique, administratif et financier sont discutées et validées en conseil de l'UFR conformément à la réglementation. Ce conseil, présidé par le Directeur, est constitué par des PER, PATS et étudiants élus par leurs pairs. Les départements, cellules de base pédagogique de l'établissement organisent, planifient et assurent le suivi des activités d'enseignement. Toutes les composantes de l'UFR sont représentées dans les assemblées de département. D'autres instances, telles que le conseil académique ou pédagogique et un comité restreint (du Directeur, du Directeur-Adjoint, des Chefs de Département et du CSA) ont été mis en place pour assurer le suivi-évaluation des activités de l'UFR. Les procès-verbaux issus de ces rencontres sont partagés et archivés. Les décisions devant être diffusées à l'ensemble du personnel le sont par voie de courrier ou d'affichage. L'établissement s'efforce de se conformer au décret n°2021-1501 portant organisation et fonctionnement de l'UGB pour ensemble des processus décisionnels. Appréciation globale du standard : Atteint
Standard 3.02 : Le Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche (PER) a pris une part active aux processus décisionnels menant à la mise en œuvre du programme.
Le programme enseigné dans le cadre du doctorat en médecine a été élaboré par l'équipe pédagogique conformément aux documents harmonisés à l'échelle nationale et sous-régionale. Le PER participe activement à la planification des activités au niveau des départements, et à leur validation en le conseil de l'UFR. Les syllabi sont élaboré par le PER et validés en conseil pédagogique. La mise à jour du programme se fait à travers les conseils de

départements et des séminaires où les PER sont majoritairement représentés. Les étudiants sont représentés au niveau de toutes ces instances.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 3.03 : Le programme d'études fait l'objet de mesures d'assurance qualité. L'institution utilise les résultats afin de revoir et d'adapter périodiquement l'offre d'études.

Une Commission d'Assurance Qualité (CAQ) a été créée à l'UFR2S l'UGB par arrêté n° 0005783 U.G.B. /SG/COM ad hoc du 16 décembre 2013, conformément aux normes de l'ANAQ-Sup. Un enseignant chercheur a été désigné comme point focal qualité. Il a pour rôle de veiller à l'application des mesures d'assurance qualité). Cependant, l'évaluation les enseignements et des activités des Commission d'Assurance Qualité (CAQ) n'est pas régulière. Par ailleurs, les infrastructures pédagogiques visitées laboratoires par la ne disposent pas des mesures de sécurité telles que des extincteurs aux normes

Appréciation globale du standard : Non Atteint

Champ d'évaluation 4 : Curriculum et méthodes didactiques

Standard 4.01 : Le programme d'études dispose de maquette structurée et de plans de cours correspondant à une mise en œuvre coordonnée du LMD dans les établissements d'enseignement supérieur du Sénégal.

La maquette du programme de formation en médecine de l'UFR2S a été élaborée selon les normes du système LMD (Licence-Master-Doctorat) et est conforme aux curricula harmonisés au niveau national, de l'OOAS et du REESAO. L'année académique est divisée en deux semestres de 30 crédits chacun et le programme comporte 480 crédits. La majorité des UE ont un syllabus.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 4.02. Le programme d'études couvre les aspects principaux de la discipline. Il permet l'acquisition de méthodes de travail scientifiques, garantit l'intégration de connaissances scientifiques et se préoccupe de préparer l'étudiant au marché du travail. Les méthodes d'enseignement et d'évaluation sont définies en fonction des objectifs de formation.

Les thèmes, les contenus et les méthodes adoptés dans le programme de formation de Doctorat d'Etat en Médecine de l'UFR2S correspondent aux standards reconnus sur le plan national et international. Les méthodes d'enseignement ont une forte orientation professionnelle et se font en grande partie en milieu hospitalier lors des stages pratiques. Les résultats de recherche servent d'appui pour la mise à jour des concepts, des outils et des méthodes. Les Bonnes Pratiques Cliniques, Chirurgicales et de Laboratoire, des Recommandations découlant des Conférences de consensus, des Politiques, Normes et Protocoles en vigueur sont intégrés dans les enseignements pour leur mise à jour. Les évaluations sont réalisées régulièrement selon les recommandations du système LMD et les objectifs de formation. Le programme dans ses méthodes et le contenu des enseignements prépare l'étudiant à son intégration dans le marché du travail.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 4.03 : Les conditions d'obtention des attestations et des diplômes académiques sont règlementées et publiées.

Les conditions d'obtention des attestations et du Diplôme sont clairement édictées dans le décret relatif au régime des études médicales de la loi n° 2011-05 du 30 mars 2011. Il n'est pas délivré de diplôme intermédiaire, mais des attestations de validation des UE aux différents niveaux. Le diplôme délivré est celui de Docteur en Médecine, diplôme d'Etat.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 4.04 : Le programme maintient un taux de réussite satisfaisant. Au besoin, il n'hésite pas à prendre les mesures nécessaires pour faciliter la progression des étudiants.

Le programme réalise des taux de réussite régulièrement supérieur à 85%. Il a mis en place des stratégies d'accompagnement des apprenants pour faciliter leur progression :

coaching, tutorat, remédiation, parrainage, session de rattrapage et jurys de passage conditionnel.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 5 : Personnel d'Enseignement et/ou de Recherche 5PER)

Standard 5.01 : L'enseignement est dispensé par un corps enseignant compétent du point de vue pédagogique et didactique, et aussi qualifié scientifiquement.

L'enseignement et la gestion pédagogiques sont assurés par un corps d'enseignants compétent, qualifié et recruté par appel à candidature. Le PER bénéficie de séminaires de renforcement de compétences en pédagogie et pour les activités de recherche. Il est engagé et accompagné par l'institution pour son renforcement de capacité et pour la progression sur le plan des grades au niveau du CAMES.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 5.02 : La répartition du volume horaire consacré aux activités d'enseignement, de recherche, d'expertise et d'administration des enseignants est définie.

Pour l'enseignement, les charges horaires en fonction des catégories d'enseignants sont réglementées par la loi 81/59 du 09 Novembre 1981 modifiée portant statut du personnel enseignant des universités: 9h et 1/2 de TD et 12h de TP et stages pour les Maitres de Conférences Assimilés, 6h de

cours ou 9h et 1/2 de TD ou 12h de TP et stages pour les Maîtres de Conférences Titulaires, le service hebdomadaire et 6h de cours par semaine pour les Professeurs Titulaires ou Assimilés.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 5.03 : La mobilité du PER est possible.

Le programme organise et favorise la mobilité interne et externe des PER. Prés de 45% des enseignements sont assurés par des PER des autres UFR régionales et de la Faculté de Médecine de Dakar et même des intervenants internationaux. Les PER de l'UFR participent aux enseignements dans ces institutions partenaires dans le cadre de la mobilité organisée par la CODES, la CADMEF et la CIDMEF. Le personnel effectue régulièrement des stages de renforcement de capacité lors des voyages d'études et d'autres séjours dans des universités et hôpitaux à l'étranger.

Appréciation globale du standard : Atteint

Champ d'évaluation 6 : Étudiant(e)s

Standard 6.01 : Les conditions d'admission dans le programme sont publiées.

Les conditions d'admission sont définies par le décret 2015-372 fixant le régime des études du Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine. La base du recrutement est le mérite. Les bacheliers sénégalais et étrangers titulaires d'un baccalauréat scientifique conformément aux critères édictés par le conseil d'UFR et transmis au MESRI qui assure l'orientation via la plateforme Campusen. Le même principe est respecté dans le cadre de la mobilité des étudiants qui est validée par une commission interne en conformité avec la réglementation en vigueur. Les conditions d'admission sont accessibles sur le site de l'UGB, sous forme de livrets, dépliants et affiches disponibles au niveau du secrétariat et de la scolarité de l'UFR.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 6.02 : L'égalité des chances entre hommes et femmes est réalisée. Les personnes vivant avec un handicap sont prises en charge de façon équitable.

Les conditions d'admission, sont définies sur la base de critères de performance sans aucune discrimination de genre conformément au dispositif national. Aucune mesure formalisée par des textes de l'Université et de l'UFR n'est prise pour garantir cette égalité des chances tout au long du cursus. En dehors de la prise en charge d'étudiants par le projet de la fondation Master Card les dispositions pour favoriser notamment la mobilité des apprenants et du personnel en situation d'handicap ne sont pas effectives.

Appréciation globale du standard : Non Atteint

Standard 6.03 : La mobilité des étudiant(e)s est possible et encouragée par la reconnaissance mutuelle interuniversitaire et interdisciplinaire des acquis.

La mobilité des étudiants(e)s est possible et se fait sur la base de niveaux d'équivalence reconnus comme tels par une commission d'équivalence de l'Université. Elle est favorisée par des programmes de mobilité dans le cadre de structures comme la CODES, la CADMEF et la CIDMEF et des accords interuniversitaires dans le cadre du système LMD et de l'UEMOA.

Appréciation globale du standard : Atteint

Standard 6.04 : Il est pourvu à un encadrement adéquat des étudiant(e)s.

L'encadrement des étudiants est assuré par les différentes catégories d'enseignants. Un dispositif d'accompagnement pédagogique des étudiants en difficulté est mis en place à travers le tutorat, le parrainage, la remédiation et le coaching. La formation pratique se fait sur site par des praticiens hospitaliers choisis pour leur compétence et leurs aptitudes pédagogiques.

Appréciation globale de l'objectif : Atteint

Standard 6.05 : Le programme se préoccupe de l'insertion des étudiant(e)s dans le milieu du travail.

L'UFR facilite l'insertion de ses diplômés par diverses mesures telles que la

facilitation de l'inscription des jeunes médecins à l'ordre des Médecins du Sénégal, l'accompagnement des étudiants pour la préparation du concours d'internat des hôpitaux et la délivrance au besoin de lettres de recommandation aux diplômés pour leurs demandes de stage ou d'emploi auprès des structures de santé. L'UGB dispose d'une politique d'insertion avec la mise en place de la Direction de l'Insertion, de l'Innovation, de la Prospective et du Service à la communauté.

Appréciation globale de l'objectif : Atteint

Champ d'évaluation 7 : Dotation en équipements et en locaux

Standard 7.01 Le programme d'études dispose de ressources suffisantes pour réaliser ses objectifs. Elles sont disponibles à long terme.

L'origine des ressources financières du programme est diversifiée et consolidée. Ces ressources sont suffisantes et mobilisables sur le long terme. L'UFR2S dispose d'infrastructures et d'équipements propres ou mutualisés avec les autres établissements de l'UGB. Par ailleurs, elle utilise d'autres salles équipées au niveau de structures avec lesquelles elle a signé une convention pour accueillir des étudiants. Les infrastructures sont de plus en plus insuffisantes ou inadaptées par rapport aux effectifs des apprenants et du personnel avec la montée en puissance de l'établissement.

5. Points forts

Les résultats de l'évaluation externe de l'UFR2S de l'UGB sont satisfaisants dans l'ensemble. Elle nous a permis d'identifier un certain nombre de points forts à renforcer.

Comme force de notre programme de formation nous pouvons citer :

- La pertinence de l'offre et sa cohérence avec les missions et le plan stratégique de l'institution et des directives nationales et internationales ;
- La mise en place effective des outils pédagogiques et des dispositifs administratifs nécessaires au bon déroulement du programme selon les normes du système LMD ;
- L'intégration de méthodes innovantes et la mise à jour actualisée des maquettes et des contenus des enseignements ;
- L'engagement du personnel (PER, PATS) jeune et dynamique et des étudiants dans la réalisation des activités de l'UFR2S ;
- La collaboration effective avec le Ministère de la Santé et ses structures à l'échelle locale ;
- La mise en place d'une politique de gestion administrative participative et inclusive à tous les niveaux de prise de décision avec communication des décisions à toutes les composantes de l'UFR ;
- L'existence d'un comité Assurance Qualité ;
- La mise en place de stratégies d'accompagnement des apprenants pour leur intégration au marché du travail ;
- L'existence d'un logiciel de gestion des données pédagogiques ;
- L'existence d'un dispositif et de mesures d'accompagnement des étudiants pour l'obtention et le maintien de bons taux de réussite ;

- La bonne collaboration avec les autres établissements supérieurs des Sciences de la Santé du Sénégal facilitant la mobilité des étudiants et des enseignants ;
 - L'ouverture sur l'international par l'accueil des étudiants étrangers et la signature de collaborations avec d'autres institutions ;
 - L'accompagnement du PER pour le renforcement de compétence et la mobilité ;
 - L'existence d'une assiette foncière importante (15 hectares) réservée à l'UFR pour son développement ;
 - La mise en œuvre de projets générateurs de ressources propres pour assurer l'autonomie financière de l'établissement.

6. Points à améliorer

Parmi les éléments du programme de formation qui feront l'objet de mesures de remédiation nous avons identifié :

- L'insuffisance des infrastructures et équipements qui sont de plus en plus inadaptés aux besoins grandissants de la formation ;
- L'absence de dispositifs de sécurité essentiels tels que des extincteurs fonctionnels et aux normes au niveau des espaces pédagogiques et des laboratoires ;
- L'insuffisance des services, la faiblesse du plateau technique et la vétusté de la structure sanitaire qui sert de site de stage pratique ;
- L'insuffisance des stratégies d'auto-évaluation des étudiants ;
- L'absence d'évaluation régulière des enseignements par les étudiants avec feed-back aux PER dans le cadre de l'approche qualité ;
- La prise en compte insuffisante des spécificités des personnes à mobilité réduite dans l'aménagement des infrastructures ;

- La forte dépendance des enseignements par rapport au personnel vacataire ;
- L'insuffisance de l'accompagnement du PER par rapport à la recherche ;
- L'organisation insuffisante des alumni pour leur accompagnement à l'insertion professionnelle ;
- L'absence d'un centre de simulation pour une diversification des méthodes d'enseignement.

7. Appréciations générales

L'agenda de la visite a été appliqué dans toutes les étapes prévues. La collaboration des différentes catégories de personnel et des étudiants a été effective tout au long de l'activité qui s'est déroulée correctement.

Le programme de Diplôme d'Etat de Docteur en Médecine de l'UFR 2S de l'UGB est globalement bien conçu, bien exécuté avec des dispositions réglementaires et pratiques permettant d'assurer une formation de qualité des médecins. En plus de l'engagement de l'équipe de direction à atteindre ses objectifs, nous notons une forte implication de l'UFR dans le service à la société.

8. Recommandations à l'établissement

- Faire le plaidoyer pour la construction d'infrastructures pédagogiques propres et de laboratoire sur le domaine réservé à l'UFR
- Sensibiliser les autorités sur l'importance de la construction effective de l'Hôpital de niveau 4 au niveau de saint Louis et si possible dans la réserve foncière de l'UFR
- Rédiger et partager une charte d'éthique, de bonne conduite et de respect des règles de déontologie à l'intention des étudiants et du personnel

- Rédiger et partager une charte de respect des règles d'éthique et de déontologie de la recherche
- Mettre en place un comité d'éthique sur la recherche en sciences de la santé
- Harmoniser la rédaction et partager des syllabus de toutes les UE
- Accompagner les PER pour une mise en ligne effective du contenu des enseignements
- Redynamiser le fonctionnement des départements
- Renforcer et redynamiser le comité qualité de l'UFR
- Réaliser régulièrement des évaluations des enseignements par les étudiants avec un retour au PER
- Améliorer le dispositif de sécurité essentiels en mettant en place des extincteurs fonctionnels et aux normes au niveau des espaces pédagogiques et des laboratoires
- Mettre en place d'un comité hospitalo-universitaire chargé du suivi et de la coordination des activités conjointes avec les établissements du MSAS
- Multiplier les conventions avec les institutions universitaires et hospitalières partenaires au niveau local, national et international
- Mettre en place un centre de simulation bien équipé
- Renforcer le plaidoyer pour un recrutement conséquent de PER et PATS

9. Recommandations à l'Anaq-sup

Les recommandations suivantes sont adressées à l'Anaq-sup :

- Envoyer plus précocement les documents de l'évaluation
- Augmenter le nombre de jours pour permettre une meilleure concertation entre les évaluateurs,

- Prendre en compte le travail de préparation de la mission dans la rémunération des évaluateurs.

10. Proposition de décision

Sur la base de tous les éléments évoqués ci-dessus et de l'analyse des forces et faiblesse nous donnons, **un avis favorable pour l'accréditation du programme de formation du Diplôme d'Etat de docteur en Médecine de l'UGB.**